

Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-63
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations – PAS 2026

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
Citoyen	
2. PRÉOCCUPATION	Usage : x
Opérationnelle :	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
Citoyen « Le personnel de la Direction de la gestion des forêts Gaspésie -Les Îles sait qu'il est important de maintenir la norme « Forest Stewardship Council » (FSC) au sein des unités régionales d'aménagement du territoire afin de favoriser l'obtention d'une valeur marchande optimale pour la matière ligneuse récoltée. » La table « TGIRT » souligne entre autres • L'importance de réduire le taux de perturbation dans la zone d'habitat en restauration (ZHR) du caribou de la Gaspésie et presse le MRNF d'agir. • Le résultat de l'harmonisation de la table a fait en sorte de reconnaître l'enjeu de la protection de la biodiversité. • L'objectif de participer à la restauration d'habitat faunique comme le milieu aquatique ou celui du caribou fut entériné. • La fermeture de chemin comme moyen concret et prioritaire de restauration d'habitat fut aussi reconnue et retenue. • Il est aussi important de se rappeler que les travaux de la même table ont reconnu la nécessité de collaborer au maintien du certificat FSC. « Il ne faudrait pas que cette perturbation anthropique supplémentaire se fasse à l'intérieur de la ZHR et s'ajoute au taux de 87.4% (selon les données de 2022-2023) de perturbations combinées (anthropiques & naturelles) de l'habitat essentiel du caribou. [...] Pour avoir une chance sur deux de maintenir le caribou, il faut viser un taux de perturbations inférieur à 35%. » Citoyen « A la lumière des exigences de la norme FSC désormais mieux comprises par le grand public et les parties prenantes ayant participé à la journée thématique du 24 mars, notamment des représentants de l'industrie forestière et de la	

Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, il serait indiqué de ne pas seulement se limiter qu'à aggraver la perturbation naturelle causée par les chablis mais en même temps, de diminuer celle d'origine anthropique au sein des secteurs visés en procédant à la fermeture définitive des chemins d'accès aux chablis (des dizaines de km à tout le moins) une fois la récupération complétée. [...] Cette mesure en sus d'autres à déterminer par la TGIRT (dont la suggestion de constituer un comité sur la restauration de l'habitat du caribou si pas déjà en place) doit être considérée comme une précaution à implanter visant à recouvrer ou maintenir le certificat FSC de l'unité 112-63.
3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :
Massif de conservation du Caribou montagnard de la Gaspésie.
Carte jointe : Oui ☐ Non ☒
4. ENJEU
Maintien de la certification FSC
5. OBJECTIF
S'assurer de ne pas avoir de non-conformité FSC
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu: - VOIC Accès à des bois certifiés - Récolte du PAS Chablis sans construction de nouveaux chemins ni augmentation du taux de perturbation - Récolte des chablis totaux seulement. Les perturbations naturelles totales réinitialisent les peuplements et sont donc comptabilisées dans le taux de perturbation au même titre que les coupes forestières. Ainsi, récupérer ces superficies permettent de contribuer à l'approvisionnement garanti plutôt que d'honorer les garanties à l'aide de superficies équivalentes sur pied. - Poursuite des projets de fermeture de chemins dans le massif de conservation du caribou - Conformité possible d'interventions spécifiques dans l'habitat du caribou selon une stratégie de récupération élaborée et convenue au préalable (présentation P.7)
7. SOLUTIONS POTENTIELLES
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :
S'assurer que le plan respecte les principes de FSC afin d'éviter de mettre en péril la certification des entreprises.
8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE
Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :
Proposition d'harmonisation adoptée par la table.

9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION
Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.
10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES